

Rantigny, le 19 septembre 2022

Conformément à la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 et au décret 2021-1311 du 7 octobre 2021

Conformément à la délibération du 16 septembre 2022

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2022

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique

DELIBERATIONS PRISES

- 1/ Acquisition des parcelles AH59 et AH 204
- 2/ Rétrocession de voiries
- 3/ TPS ouverture d'une consultation du public
- 4/ Ouverture dominicale des magasins
- 5/ Adhésion à la compétence optionnelle « vidéoprotection »
- 6/ Tarif des manifestations communales
- 7/ Désignation d'un correspondant incendie et secours
- 8/ Désignation d'un représentant comité dessertes régionales
- 9/ Mise à jour du PLU
- 10/ Réforme des modalités de publicité des décisions administratives
- 11/ Eclairage public : coupure la nuit

Le Maire,

Dominique DELION